

CERTIFICAT DU DEPOSITAIRE DE FONDS

Etabli conformément aux dispositions de l'article L 225-7 du Code de Commerce.

Je soussigné : Maître Laurent DALLET, notaire à MANSLE

Agissant en qualité de notaire associé de la SELARL PROUST & ASSOCIES

CERTIFIE et ATTESTE que je suis dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une société devant présenter les caractéristiques suivantes :

■ **dénomination : 2TDimmo**

■ **siège social : 45 impasse des orchidées, 16700 LA FAYE**

■ **capital social : 1000,00€**

■ **objet social :**

l'activité de marchand de biens (achat/revente de biens immobiliers), l'activité de lotisseur la construction/réhabilitation d'immeuble, la vente d'immeuble neuf, la vente d'immeuble à construire, la promotion immobilière, la location aussi bien saisonnière qu'annuelle, la location commerciale et professionnelle. Le conseil en matière de réalisation des projets dans les domaines susvisés .

CONSTATE la réalité des souscriptions et versements dont il s'agit.

La liste des souscripteurs est :

- **Monsieur Théo DAVID, la somme de 999,00 euros.**
- **Monsieur Tony DAVID, la somme de 1 euro.**

**Fait à MANSLE
le 12 février 2025**

